



Appel intersyndical à la grève à partir du 13 juin 2019

Depuis plusieurs mois, les personnels de l'éducation se mobilisent dans de nombreux établissements et se sont rassemblés dans des actions nationales d'ampleur.

Que ce soit du côté des parents d'élèves ou des enseignants, l'inquiétude et la colère sont grandes devant les réformes du lycée et du baccalauréat, de la voie professionnelle, la loi dite de la « confiance » et l'ensemble des transformations du système éducatif imposées par le Ministre.

Devant le mal-être croissant des personnels, paupérisés et toujours en proie à l'austérité salariale, mis devant de graves difficultés professionnelles, le Ministre n'a jusque-là répondu que par le refus de toute discussion. Pire, des collègues faisant part de leurs critiques ont été victimes de rappels à l'ordre et de mesures d'intimidation ; les pressions et les méthodes de gestion autoritaires se développent.

A cela s'ajoute le contexte de suppressions de postes alors que les conditions de travail n'ont cessé de se dégrader, dans le premier comme dans le second degré.

Le 13 juin, le projet de loi sur "l'école de la confiance" sera étudié par la commission parlementaire mixte paritaire (7 sénateurs, 7 députés). Le 17 juin, débutent les épreuves du baccalauréat. Si le Ministre persistait dans son refus d'ouverture de discussions rapides il porterait la responsabilité d'une perturbation dans le déroulement des examens.

Devant la gravité de la situation, les organisations syndicales le SNUDI-FO 35, le SNFOLC 35 et la CGT Educ'action, après de nombreuses alertes au Ministre, déposent un préavis de grève sur le mois de juin. Elles appellent tous les personnels des écoles, des collèges, des lycées à poursuivre les actions locales, à se réunir en assemblées générales pour organiser la grève à partir du 13 juin pour :

- le retrait des projets de loi « école de la confiance » et « fonction publique »
- le retrait des réformes des lycées et du baccalauréat
- une revalorisation des rémunérations